

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mars 2013**

L'an deux mil treize, le douze du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Alain MENAGER, Mr Eric MOISSONNIER, Mr Jérôme PUGET, Anthony BORGES, Mme Françoise WILLAUER. Mme Marie-Thérèse MICHAUD et Mme Elisabeth LYONNAIS

Absents : Mr Florent MONINOT, Mr François PHILIPPE

Le Conseil municipal nomme Jérôme PUGET, secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes de gestion du Budget principal et Assainissement**

Afin d'approuver les comptes de gestion en toute transparence, Monsieur le Maire, quitte la salle de réunion laissant la présidence à Monsieur Alain MANGER 1<sup>er</sup> Adjoint, qui présente les comptes administratifs 2012 et les comptes de gestion. Le 1<sup>er</sup> Adjoint déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par le Percepteur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

### **2/ Budget 2013 : vote des 4 taxes**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal via un tableau de simulation et d'analyse financière, une hausse de 3% compte tenu de la situation financière.

Il convient donc d'augmenter le taux d'imposition des taxes locales directes; Un conseiller demande s'il est possible d'augmenter indépendamment le taux de chaque taxe. Le Maire ne pouvant répondre dans l'affirmative à cette question, informe qu'il se rapprochera de la perception.

Le Conseil, après avoir voté, autorise le Maire à augmenter ce taux de 2%.

### **3/Subvention des Associations:**

Le Maire expose la liste des Associations sollicitant chaque année une subvention ;  
Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes:

|  |       |
|--|-------|
| - Harmonie de Saint Amour:               | 300 € |
| - Panier Bressan:                        | 70€   |
| - Comité bressan d'actions sociales:     | 30€   |
| - Délégation Education Nationale:        | 64€   |
| - Association Sportive Condal/Dommartin: | 650€  |
| - Atelier des Petites Mains:             | 150€  |
| - Club de la bonne humeur:               | 650€  |
| - Les Amis de la musique:                | 100€  |

#### **4/ Aide au logement FSL:**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du Conseil Général expliquant la mission du FSL et sa fonction d'aide aux ménages en difficulté de logement.

Il précise que l'adhésion est calculée sur la base de la population totale soit 466 habitants multiplié par 0.35€.

Le Conseil municipal décide de renouveler sa contribution au Fonds Solidarité Logement pour un montant de 150€

#### **5/ SIVOM du Louhannais:**

Le maire informe l'Assemblée du courrier du SIVOM relatif à la location de broyeurs aux usagers du SIVOM;

Il s'agira de louer un petit broyeur à végétaux aux particuliers et usagers du SIVOM et pour ce faire, le SIVOM doit modifier ses statuts.

Le Conseil prend une délibération afin d'accepter la modification des statuts du SIVOM.

#### **6/ Questions diverses :**

##### ***\* Modification des rythmes scolaires à la rentrée 2013:***

Le maire informe le Conseil qu'il s'agit d'une modification permettant certes, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves mais nécessitant toutefois, une certaine organisation.

Il rappelle que la Communauté de Communes a appelé au report de la modification à cause des coûts engendrés (transport scolaire, activités extra scolaire...)

Le maire souligne que l'ensemble des maires de la Communauté de communes a beaucoup de questions à se poser avant une telle modification.

##### ***\* préparation du budget :***

Le maire étudie avec le Conseil les priorités des investissements en 2013 et demande à ses membres de donner leur avis sur les projets futurs.

*A Condal, le 22 mars 2013*